



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2013

**Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 21 janvier 2013 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :**

### **1/Retrait de la délibération sur la distraction du presbytère.**

**Par délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 2012, le Conseil municipal a donné un avis défavorable à la procédure de distraction d'une partie de la propriété du presbytère.**

**Le Conseil municipal DECIDE de retirer la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2012 portant sur la procédure de distraction de la propriété du presbytère. (vote : 16 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions)**

### **2/Cérémonie du 19.01.2013 : prise en charge des frais d'hébergement de la délégation de Zapfendorf**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de prendre en charge par la commune les frais d'hébergement de la délégation allemande de Zapfendorf pour leur participation à la cérémonie du 19 janvier 2013.**

### **3/Subvention au site touristique de Gamsheim-Rheinau et environs : Passage 309**

**La commune de Kilstett est membre du Passage 309 (Association de développement du site touristique de Gamsheim-Rheinau et environs). Elle lui a transféré la compétence tourisme. IL est proposé de verser une subvention de 6 000 € au titre de l'exercice 2012 à cette association afin de continuer à contribuer à la promotion de la commune de Kilstett au niveau touristique.**

**Le Conseil municipal DECIDE de verser une subvention de 6 000 € au titre de l'exercice 2012 à l'Association du site touristique de Gamsheim-Rheinau et environs : Passage 309. (vote : par 17 voix pour et 2 voix contre)**

### **4/Fixation du prix du livre sur le Régiment de Marche du Tchad.**

**La commune a contribué à la réalisation d'un livre d'histoire sur le Régiment de Marche du Tchad basé à Meyenheim dont l'histoire est liée à la commune de Kilstett à travers les combats de janvier 1945.**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de fixer le prix de vente du livre le Régiment de Marche du Tchad basé à Meyenheim à 35 €.**

### **5/Régie de recettes**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'ajouter l'encaissement des droits du produit de la vente du livre le Régiment de Marche du Tchad à la régie municipale de recettes des droits de place, de photocopies et de location des salles communales**

### **6/Coupe de bois : Vente de houppier à Cosylval**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de vendre les tas de Houppiers feuillus au prix de 12 € la tonne à la société COSYLVAL de Schiltigheim.**

### 7/Recours sur le PLU : Jugement du Tribunal administratif

Un habitant de Kilstett a demandé au Tribunal Administratif d'annuler la délibération du 15 décembre 2008 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Par jugement du 8 janvier 2013, la requête de cet habitant a été rejetée par le Tribunal administratif.

### 8/Dégât aux décors de Noël

Suite à des actes de vandalismes environ 400 ampoules des décorations de Noël ont été cassés.

### 9/Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 6 cessions immobilières.

### 10/ Groupe scolaire Louise WEISS de Kilstett: Pont du 10 mai 2013

Mme Le Recteur de l'Académie propose de reporter les cours du vendredi 10 mai 2013 au mercredi 27 mars 2013.

Le Conseil municipal, donne un avis favorable au report des cours du vendredi 10 mai 2013 au mercredi 27 mars 2013. (vote : par 18 voix pour et 1 voix contre)

### 11/Ecole de Musique Municipale : Modification de la durée hebdomadaire de service d'Assistant d'enseignement artistique non titulaires.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de modifier la durée hebdomadaire de 4 enseignants de l'école de musique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour 2 professeurs et du 1<sup>er</sup> février 2013 pour 2 autres professeurs.



**Le Maire**

**Gabriel MULLER**